

L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITE PARENTALE :

UN DON DE DIEU !

Frantz CESAR, psychologue, psychothérapeute

*Message d'ouverture
de l'année scolaire 2015-2016
Samedi 29 Août 2015*



L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITE PARENTALE : UN DON DE DIEU !

Frantz CESAR, psychologue, psychothérapeute – juin 2015¹

PROGRAMME SUGGERE :

Chant d'ouverture : H&L n° 603 ou 505

Lecture de la Bible : Math. 6 : 26

H&L n° 433 ou chant spécial

Sermon

Chant final : H&L n° 553

Regardez aux oiseaux du ciel: ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'assemblent dans des greniers, et votre père céleste les nourrit. N'en valez-vous pas beaucoup mieux qu'eux ? Mathieu 6.26 Darby Bible

• Clarification terminologique autour de la parenté et de la parentalité.

C'est de *la parenté* que va naître la parentalité, ces deux termes portant une signification distincte. La parenté désigne la relation de consanguinité, donc biologique qui existe entre l'enfant, son père et sa mère. *La parentalité* elle concerne tous les réaménagements psychiques par lesquels chaque parent va passer pour assumer sa parenté, et cela n'est pas instinctuel. Ce Néologisme introduit pour la première fois, en 1961 par le psychanalyste Paul Racamier pour évoquer la crise psychique entraînée par la naissance d'un enfant, ce terme a, depuis, connu un succès tel qu'il a été accommodé à toutes les sauces : on parle de **monoparentalité** (parent seul élevant son enfant), de **pluriparentalité** (familles recomposées), d'**homoparentalité** (l'abomination qui consiste pour des parents du même sexe à élever leur(s) enfant(s), de **co-parentalité** (dans le champ du divorce), de **dysparentalité** (dysfonctionnements de la fonction parentale), d'**a-parentalité** (grandes difficultés à entrer dans la fonction), de **parentalité partielle** (exercice de la fonction limité dans le temps ou sur certains aspects).

Devenir parent ne va pas nécessairement de soi. C'est l'enfant qui, dès sa conception, crée *les fonctions parentale maternelle et paternelle* pour une durée déterminée. Au départ *la conjugalité* pré-existe à la naissance du premier enfant. Très rapidement Dieu introduit le principe de la fin de la parentalité en appelant le sujet adulte à quitter le domus, c'est-à-dire le foyer dans lequel il a été construit pour créer à son tour son espace de conjugalité qui le hissera définitivement au rend de ceux qui l'ont procréé. Cette séparation-évolution répond à une loi divine pour prévenir la fusion et la confusion dans les relations intergénérationnelles. C'est un principe créateur de vie que nous voyons à l'œuvre en genèse lorsque Dieu sépare les éléments entremêlés pour faire advenir des choses distinctes, différentes et diverses en Eden.

1 Il est Membre de la section locale de La Retraite à Baie/Mahault. A l'issue de sa formation de psychologue Il s'est formé à la relation d'Aide et aux Thérapies Comportementales et Cognitives à la faculté de médecine de l'UAG. Il dirige un cabinet en exercice libéral et se consacre à la formation d'adultes en entreprise.

Le principe fondateur des relations intergénérationnelles est ainsi posé dans le livre de la Genèse chap.2, v.24 « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair ». Pour devenir à son tour il faut quitter d'où l'on vient, comme ce fut le cas pour Abraham qui a été appelé à s'éloigner de sa patrie, de sa culture, de la maison de son père.

L'une des responsabilités cruciales du père et de la mère consiste à préparer l'enfant (en grec : Brephos pour le nourrisson jusqu'à 6 ans et Païdon pour l'enfant de 7 ans jusqu'à l'âge adulte) à cette séparation salutaire d'avec eux-mêmes pour que celui-ci puisse *advenir* selon le dessein bienveillant de Dieu, pour lui-même. Sans cette condition nous ne pouvons paraître devant le trône de Dieu pour y être jugé selon nos œuvres, c'est à dire en personne responsable.

- **Que signifie « être responsable » ?**

Étymol. et Hist. a - 1284 (subst.) *responsaule* « homme ayant la charge à vie de payer à un seigneur la rente d'un fief ecclésiastique » ; b - 1304 *responsable* (adj.) « qui répond, qui est garant »². Dans ce cas précis on peut comprendre l'idée qu'un tel homme s'est engagé à s'acquitter d'une charge en vertu de son choix.

Il est cohérent de mettre en relation le mot « *responsable* » avec celui d' « *époux* »

« *Epoux* » signifie proprement « *engagé* » et a eu d'abord le sens de « *fiancé* ». C'est le participe passé du verbe « *spondere* » dont « *répondre* » est un composé. « *Répondre* » signifie proprement s'engager de son côté et c'est encore la valeur du mot dans la locution « *répondre de quelqu'un* ».³

En conséquence, chaque fiancé-époux s'engage de son côté pour l'autre, dans le sens de donner de soi au bénéfice désintéressé de l'autre, sans se ruiner, sans se sacrifier, sans quoi on ne pourra plus donner car il ne resterait plus rien à partager.

Nous retiendrons de ces définitions que le fait d'être une personne responsable consiste à assumer une charge au bénéfice d'une autre personne, dans le sens de s'engager de façon pratique, dans des actions bienveillantes sous-tendues par la loyauté et l'altruisme.

Nous pouvons en conclure que dans **la continuité de l'engagement entre époux**, chaque parent est naturellement amené à s'engager du fait de sa parenté, c'est-à-dire vis-à-vis de son enfant. La mère et le père sont donc co-responsables de l'enfant. Faire l'expérience de l'engagement entre époux nous qualifie pour nous engager à l'égard de l'enfant issu de la relation conjugale. L'engagement entre époux précède l'engagement envers l'enfant. On peut en déduire que tout défaut d'engagement entre époux se traduira par un défaut d'engagement envers sa progéniture.

- **L'histoire de la création d'Adam et d'Eve en genèse 1 et 2 nous aide à comprendre le principe de l'engagement envers la chair de sa chair.**

Adam et Eve sont issus de la même pâte, sachant qu'au départ les principes « mâle et femelle » étaient indifférenciés. En séparant ces 2 principes, Dieu fait advenir la différence sexuelle qui va inaugurer la différenciation des fonctions conjugales puis parentales. Isch, le premier masculin, reconnaît Ischa, la première féminine comme étant chair de sa chair et os de ses os. C'est de là que vient la notion de parenté. Dieu nous aime parce que nous sommes issus de lui,

² Source : *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales - CNRTL*

³ Source : *Dictionnaire étymologique de la langue française*

son souffle de vie nous anime. Adam et Eve s'aiment car ils partagent en commun la même humanité, ils sont parents. Tout comme Dieu s'engage envers Adam qui émane de lui en lui offrant un magnifique jardin et des occupations pour s'épanouir, Isch s'engage envers Ischa qui est la version femelle de lui-même. Elle lui permet de rompre avec la solitude et de s'inscrire dans la relation et le don, comme l'a fait son créateur avant lui.

Ainsi, Isch et Ischa sont appelés, après Dieu, à perpétuer la vie en se donnant l'un à l'autre, sans perdre leur identité, en restant différenciés « Dieu les bénit et Dieu leur dit : soyez fécond... » Genèse 1. 28. Finalement la vie est donnée pour être transmise et c'est là le sens éminent de la responsabilité parentale.

En devenant procréateur nous devenons dépositaires du privilège de participer à l'œuvre créatrice de Dieu sur terre. Dans cette perspective, l'exercice de la responsabilité parentale n'est pas un devoir mais un honneur, un privilège, n'est plus une charge mais une opportunité. La seule bonne façon d'assumer ce don consiste à cultiver le caractère aimant et sage de Dieu afin de faire des choix éclairés pour le devenir de nos enfants.

- **Les rôles parentaux sont différents des fonctions parentales**

Les rôles parentaux sont choisis, volontaires, interchangeableables, ils concernent les soins et les tâches ménagères. Ils dépendent de notre culture d'appartenance, de notre éducation et résultent d'une négociation, d'un accord entre parents.

Les fonctions parentales quant à elles sont inconscientes et sont attachées à notre identité sexuée. Elles sont uniformes, absolues, de nature maternelle ou paternelle, non interchangeableables. Elles ne dépendent ni du lieu de vie, ni de la culture, ni des circonstances. Il y a une façon masculine et une façon féminine d'être parent, toutes deux nécessaires à la bonne construction de l'enfant.

La première fonction maternelle est d'assurer le nourrissage et la sécurité physique et psychique de son enfant.

La première fonction paternelle relève d'une mission symbolique, elle vise à la séparation de l'enfant et de la mère. Cette séparation permet à l'enfant de devenir pour lui-même, hors du giron de la mère. En séparant l'enfant de sa mère, le père retrouve sa place d'époux auprès de sa femme tout en rendant son enfant sociable, ouvert au monde et à son devenir singulier. L'enfant mis à part par son père peut désormais être sain/saint, pour une vocation personnelle, distincte, dégagé de la fusion et de la confusion.

A défaut de séparation, d'individuation ou encore de différenciation, l'enfant court les risques suivants : homosexualité, troubles graves de la personnalité, troubles du comportement et inceste.

Ces deux fonctions, maternelle et paternelle, sont donc complémentaires. Le sentiment de sécurité donné par la mère prépare l'enfant à faire face à l'apprentissage du risque de s'ouvrir au monde initié par le père. Ces deux composantes sont donc nécessaires à la construction équilibrée de l'enfant.

C'est d'abord dans la fonction maternelle que se transmet à l'enfant la certitude d'un amour inconditionnel. Le fait de douter plonge l'enfant dans l'angoisse, la dépression la culpabilité, avec pour conséquence de compromettre sa confiance en lui et dans la vie. Notre confiance en Dieu se combine avec le fait de gérer les compétences et les ressources à notre disposition pour assumer notre existence. C'est faire honneur à notre créateur que d'assumer notre part et c'est à cela que les parents préparent leurs enfants : devenir des personnes autonomes, responsables et épanouies.

- Les 3 axes de la parentalité sont interdépendants⁴

1. Le premier axe est celui de l'*exercice* de la parentalité. Ce sont les droits et les devoirs dont est dépositaire tout parent et qui l'investissent d'une obligation de choix, de surveillance et de protection quant à l'éducation et à la santé de leur enfant. Les dysfonctionnements interviennent soit par excès (rigidités dans des exigences qui sont disproportionnées par rapport à l'âge de l'enfant), soit par défaut (difficultés à assumer l'autorité, incitations à des comportements asociaux, discontinuité des liens). Cet axe relève d'un engagement naturel attaché au statut de parent. Les notions de droits et de devoirs sont reléguées à l'arrière plan quand le père et la mère s'investissent ici par amour, c'est-à-dire en ayant la pensée claire que leurs actions répondent à l'ordre des choses et en vertu de leur choix de procréer.
2. Le second axe concerne l'*expérience* de la parentalité : il s'agit, du ressenti, de l'éprouvé, du vécu, de toute la dimension psychique subjective. Là aussi des excès peuvent se manifester soit en trop (fusion, emprise, confusion intergénérationnelle ...), soit en moins (rejet, déception, sentiment d'être persécuté par l'enfant, maltraitance ...).
3. Le dernier axe est celui de la *pratique*. C'est la mise en œuvre des soins parentaux et des interactions : tâches d'ordre domestique (repas, entretien du linge...), technique (réparations courantes, aménagement des lieux ...), de garde (surveillance, présence auprès de l'enfant ...), d'élevage (nourrir, laver, soigner, consoler ...) d'éducation et de socialisation (acquisition de comportements sociaux, stimulation dans les apprentissages ...). Là encore des écarts dangereux pour l'enfant peuvent se manifester, soit par excès (surprotection, suralimentation, hyper stimulation et forcing au niveau des apprentissages) soit par défaut (carence dans l'hygiène ou l'alimentation, logement non pensé pour l'enfant, enfant livré à lui-même, absence de suivi médical, manque de stimulation ...).

- Comment se perfectionner en tant que parent responsable ?

La seule bonne façon de se perfectionner c'est de s'exercer quotidiennement. Voilà quelques pistes à expérimenter au bénéfice de son enfant :

1. Perfectionner l'amour pour son conjoint : aimer son enfant commence par l'engagement conjugal
2. Donner de l'affection à son enfant tous les jours : cela renforce le sentiment de sa valeur et l'encourage à s'investir dans ses activités
3. Veiller à développer l'autonomie de son enfant, ne pas faire pour lui ce qu'il peut faire seul
4. l'encourager à apprendre et lui en donner l'exemple auquel il accorde plus de valeur qu'à nos paroles
5. Lui assurer une vie stable au quotidien et des projets d'avenir : Les enfants ont besoin de stabilité, ils ont surtout besoins de sentir qu'ils font partie intégrante de nos projets et que nous organisons notre vie avec eux
6. L'aider à contrôler ses comportements et à être positif : la maîtrise de soi est une condition pour atteindre l'excellence d'un bon caractère
7. Lui donner l'exemple d'un style de vie sain, favorable à sa santé : de bonnes habitudes de vie sont un cadeau inestimable qu'on finit par apprécier à leur juste valeur
8. Donnez-leur une éducation spirituelle et religieuse équilibrée et conforme aux principes bibliques
9. Protégez-le et soyez attentif à ses activités et relations.

⁴ Jacques Trémintin – LIEN SOCIAL ■ n°589 ■ 20/09/2001

- Les conséquences positives d'une parentalité assumée sur le cerveau et les apprentissages

La présence de l'enfant oblige chaque parent à se poser la question suivante : suis-je à ma bonne place, dans mon bon rôle, dans ma bonne fonction?

Assumer une parentalité complète nous permet d'observer les résultats positifs sur le cerveau et le comportement des enfants :

« Un meilleur développement du cerveau : *Les enfants qui ont un père et une mère très présents dès leur petite enfance apprendraient mieux. Une étude américaine révèle qu'ils possèdent un plus gros hippocampe, qui est une zone-clé du cerveau pour la mémoire, l'apprentissage, et la réponse au stress. Il y aurait donc une corrélation positive entre la taille de l'hippocampe et l'attention des parents. « Un environnement attentif et aimant a clairement un fort impact pour le développement futur des enfants », relève Joan Lubym de l'École de médecine de la Washington University). Au moment de commencer l'école ils seraient plus sociables et présenteraient de meilleurs résultats scolaires. Ces enfants-là, sont également moins sensibles à la dépression. »*

- Le parent responsable contribue à l'œuvre de salut du créateur

1. Quand il garantit les besoins de l'enfant. Ceux-ci sont vitaux, universels. L'enfant a besoin :
 - qu'on l'apprécie, c'est-à-dire qu'on aime le fait qu'il existe,
 - que les promesses qui lui sont faites soient tenues, cela lui enseigne la fidélité de l'engagement,
 - de liens stables, ce qui renforce son identité d'appartenance en famille et à l'extérieur (école, église, activités culturelles),
 - d'impartialité, de justice, en particulier au sein de sa fratrie,
 - de savoir que ses craintes, désirs, impulsions, maladresses et frustrations sont entendues et comprises par ses parents, ce qui le protège du sentiment pénalisant d'être jugé,
 - d'être approuvé quand il agit bien, corrigé quand il fait des bêtises,
 - de modèles stables,
 - de réactions bienveillantes,
 - de réponses honnêtes à ses interrogations spirituelles,
 - d'avoir des indications précises sur les interdits et sur ce qui est permis,
 - d'une communication constante avec ses parents,
 - d'attitudes parentales cohérentes et stables.
 - d'être protégé de toutes sortes d'abus (physiques, émotionnels, spirituels),
2. Par le fait qu'il transmet un héritage (physique, spirituel, culturel, éducatif) pour faire face aux réalités de la vie terrestre dans l'espérance de la vie éternelle. Cela devient possible par la qualité d'un engagement quotidien jusqu'à l'aboutissement de sa mission. Le sage Salomon nous laisse la recommandation suivante : « *Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre, et plus tard il ne s'en détournera pas.* » (Proverbes 22:6). Les effets d'une bonne éducation s'enracinent dans le cerveau, modifie la structure du cerveau, c'est pour cela qu'il est dit que « *l'habitude est une seconde nature* ».
3. Le parent fait advenir le royaume de Dieu sur terre lorsqu'il crée les conditions pour que son enfant fasse l'expérience de la nouvelle naissance. La joie d'un parent chrétien c'est que son enfant puisse, tel l'apôtre Paul s'écrier à son tour « *Car nous (je) sommes (suis) son ouvrage, ayant été créé(s) en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous (je) les pratiquions (que).* » (Ephésiens 2 :10)

- **La fonction et la responsabilité parentale sont limitées dans le temps**

Cela devient effectif par la mort du parent, la mort de l'enfant, le choix de l'enfant de devenir pour lui-même...

Nous ne sommes pas éternels, nos enfants ont donc besoin de faire l'expérience de leur autonomie et de leur responsabilité sur eux-mêmes bien avant notre mort. C'est dans cette perspective que le créateur dit « *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair* » (Genèse 2.24).

Les enfants n'ont pas la vocation à demeurer enfant, c'est-à-dire immature à perpétuité. Pour que le père et la mère soient honorés, il importe que l'enfant de jadis soit séparé de ses géniteurs, qu'il échappe enfin à leur autorité pour prendre autorité sur sa vie, avec l'aide bienveillante du Saint Esprit. Lorsqu'en Exode 20, 12 l'Eternel commande «*Honore ton père et ta mère afin de vivre longtemps dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne* » il est bien question de prendre sa distance pour considérer ce qui a été légué par les géniteurs, d'en faire l'inventaire pour ne conserver que ce qui favorise la vie.

L'apôtre Paul dit de lui-même « *lorsque j'étais enfant je parlais comme un enfant ; lorsque je suis devenu homme, j'ai aboli ce qui était de l'enfant* » (1 corinthe 13. 11).

Il est bon de nous rappeler que « *Chacun de nous rendra compte pour lui-même à Dieu.* (Romains 14. 12). La réussite de notre responsabilité consiste finalement à transférer celle-ci de nous à nos enfants, au fur et à mesure qu'ils croissent et qu'ils puissent comparaître devant leur créateur en leur nom propre au jour du jugement qui pour nous sera un jour de salut éternel.

- **Conclusion**

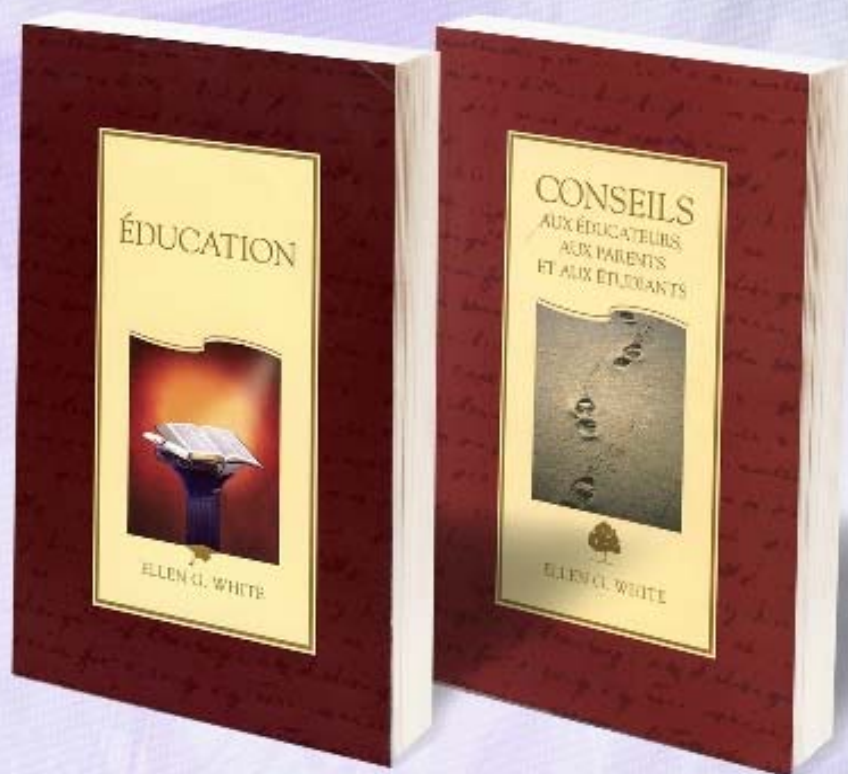
Dieu assume ses responsabilités par amour pour nous. Il nous qualifie pour en faire autant car l'humanité a été créée à son image, et c'est cette image qu'il veut restaurer en nous. A chaque fois que nous nous engageons vis-à-vis de ceux dont nous sommes responsables, notre caractère se transforme à l'image de celui de notre Dieu. Nous sommes transformés par les actions que nous réalisons, par les actes que nous posons. Chaque responsabilité assumée nous qualifie pour en assumer d'autres plus élevées.

Méditons sur la façon dont Dieu assume sa responsabilité à notre égard, et que cela nous inspire à en faire autant envers nos enfants.

Prière de consécration pour les parents, enfants, éducateurs.

- **Rappeler la Cérémonie d'ouverture de l'année scolaire à 17h00 à l'Eglise de Dothémare ABYMES.**

Le début d'année scolaire sera l'occasion d'encourager, les parents, les enfants, les jeunes et les membres d'Eglise à s'inscrire dans un partenariat avec Dieu en vue du salut et de la réussite. Pour les y aider deux livres d'E.G. WHITE : Education & Conseils aux Educateurs. Faites donc la promotion de ces ouvrages afin d'encourager à posséder des conseils judicieux en vue de la véritable éducation.



Regardez aux oiseaux du ciel: ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'assemblent dans des greniers, et votre père céleste les nourrit. N'en valez-vous pas beaucoup mieux qu'eux ? Mathieu 6.26 Darby Bible